



Obtention d'un pret abusif.

Par **antoniodu94**, le **24/01/2010 à 15:52**

Bonjour,j'ai fait une demande de pret en fevrier 2008 chez un organisme de credit pour une somme de 27.800€ au taux de 7.8% pour l'achat d'un vehcule sur une durée de six ans avec des mensualités de 597€ j'ai un loyer de 490€ et je gagnais a l'époque de la demande du pret 2300€ par mois depuis j'ai perdu mon emploi et beaucoup de difficultés a rembourser j'ai eu deux rejets de prelevement par ma banque l'organisme de credit m'a compté des frais sur les mensualités suivantes et m'a donc prélevé 654€ au lieu de 597€ je les ais eu en ligne depuis pour essayer de comprendre et de trouver une solution il m'ont dit que oui qu'il etait possible de recalculer les deux mensualités de retard et de les repousser en fin de credit chose qui me paraissait interessante j'ai donc attendu le courrier de leur part et puis surprise a reception du courrier ils ont tout simplement recalculé ma dette a la date du courrier au taux de 7.8% donc prolongement des mensualités diminution des prelevements a 564€ donc si ils appellent ça un arrangement a l'amiable et ben et tout ça bien evidemment sans que j'acceptes quoi que se soi je n'ais rien signé et les nouveaux prélèvements ont bien débuté je voudrais donc savor les demarches a suivre savoir si il est possible d'annuler ce crédit etant donné que a la base aucune autre banque ne me l'aurais accordé etant donné le taux d'endéttement voila je vous remercie par avance pour votre attention et pour votre réponse.